

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DAE 30 Centre Universitaire des Saints Pères (6e) - Subvention (550 000 euros) et convention avec l'Université Paris Descartes en vue d'y développer des projets d'innovation et d'entreprises dans le domaine de la santé.

**M. Jean-Louis MISSIKA, Mme Marie-Christine LEMARDELEY,
et M. Bernard JOMIER, rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de verser une subvention d'investissement de 550 000 euros à l'Université Paris Descartes destinée au financement de travaux d'aménagement de locaux dans le centre universitaire des saints pères et signer la convention de financement corrélative ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du 25 avril 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5e Commission, Madame Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission, et Monsieur Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement de 550 000 euros est attribuée à l'Université Paris Descartes.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Université Paris Descartes la convention de financement dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, rubrique 90, nature 204 du budget d'investissement 2017 et suivants de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO